



Bonjour à tous,

Tout d'abord, j'espère sincèrement que, malgré le contexte, chacun d'entre vous a passé un agréable été et une bonne rentrée.

Au lendemain du second tour, j'ai souhaité vous remercier, vous, qui êtes venus voter pour notre liste. Je n'ai quand même pas pu m'empêcher de me poser la question de savoir pourquoi plus de 50% de nos concitoyens ne se sont pas déplacés. Par conviction ? Par lassitude ? Par peur de la contagion ? Difficile de le savoir véritablement. Pourtant, il s'agissait du scrutin le plus proche de nous, celui qui désignerait le premier magistrat de la Commune et les membres qui l'accompagnent et vont conduire la feuille de route de notre Commune pour les six prochaines années. Mais, nous ne serons que trois, Julie Boulanger Di Loreto, Roger Lecocq et moi-même à porter et défendre les couleurs et les idées d'E.E.S.

Nos idées, vous les connaissez, nous les développons dans chacune de nos parutions, que ce soit dans les pages de ce journal, dans les lignes de la tribune du journal de la Commune, sur notre site ou notre page facebook: un programme, basé sur la participation citoyenne, le respect de notre environnement, l'éthique et le lien social. Nous continuerons à défendre tous les sujets auxquels nous sommes attachés, à commencer par la circulation sur la D2020 (communément appelée RN20), le sort réservé à nos déchets, les déplacements à réfléchir dans la Commune au travers de liaisons douces, les préoccupations de nos quartiers et hameaux, mais aussi et encore l'urbanisation galopante laissant des investisseurs privés s'enrichir sur le dos de notre Commune et de leurs habitants. Il y a quelques mois, nous dénoncions l'urbanisation à outrance, non maîtrisée, génératrice d'inquiétudes. Nous en avons connu un



Pour le parc de la Villa Monplaisir : Ici c'est FINI

nouvel épisode cet été. Cette fois-ci, après le feuilleton houleux de la « maison médicale » (voir notre Strépinia.com du 8 mars 2020, disponible sur notre site internet), il est question d'une « résidence seniors ». Mais ce n'est pas qu'un glissement sémantique du projet de résidence intergénérationnelle évoqué il y a quelques années au travers d'un questionnaire à destination de nos anciens.

Cette résidence sera installée sur un terrain de jeux, une zone verte aux abords du ru des Corps Saints. Nous nous demandons pourquoi cette nouvelle mandature n'a pas gelé ce projet, porté par la précédente équipe. Pourquoi ne pas avoir attendu, le temps de mener une enquête interne et transparente sur les conditions de délivrance de ce permis de construire et nous renseigner sur la notion de « terrain d'emprise » ?

Notre équipe, lors de la campagne, avait un vrai projet de maison intergénérationnelle et pas seulement une « résidence seniors ». Vous allez pouvoir en découvrir les grandes lignes dans les pages qui suivent.

Fanny MEZAGUER

Notre vision d'une maison intergénérationnelle :

La dénomination «maison des seniors» a remplacé «maison intergénérationnelle». Ces deux formules ne recouvrent pas le même concept et ne se limitent pas à une «résidence» ou à un investissement financier pour que les «anciens» laissent un héritage. Une maison dite «intergénérationnelle» doit être abordable pour tous ceux qui ne veulent pas finir leur vie, coupés du monde. Une formule de location proposée aussi à des jeunes couples vivant à côté des aînés permettrait des rencontres, des échanges, une compagnie, voire une surveillance discrète, des aides solidaires et réciproques comme les courses, les gardes d'enfants matin, midi ou soir.

On peut même imaginer la présence d'un hôte comme dans une «pension de famille» qui propose et coordonne des activités et des projets communs comme des sorties ou des voyages auto-gérés.

D'autres solutions existent car, au vu des prix pratiqués, on ne peut nous opposer que quitter sa maison et la vendre pour investir dans une résidence, permettra à de jeunes couples de s'installer à Etréchy.

Nous comprenons que pour les personnes non-encore dépendantes, mais souvent seules ou même en perte d'autonomie, la meilleure solution puisse être le maintien à domicile.

Toutefois, les domiciles sont souvent inadaptés, devenant dangereux et très peu de personnes ont anticipé des aménagements.

Pour pouvoir rester chez elles, les personnes âgées font appel à de nombreux services extérieurs, qui viennent à elles, sans les qualifications ou les qualités requises et sans disposer du temps nécessaire à l'écoute et à l'observation des signes révélateurs de mal-être ou de pathologies. Elles finissent par s'y résigner et oublient qu'elles aimaient et aimeraient encore faire leurs courses, aller à la bibliothèque, au cinéma, recevoir, rencontrer des amis ou d'autres personnes au cours d'activités diverses. Des études montrent que la solitude favorise le repli sur soi et donc la dépendance (*).

Alors pourquoi ne pas imaginer des rencontres dans des clubs ou associations mais pas «entre soi», en recherchant, au contraire, la mixité sociale avec des jeunes ou des enfants pendant un repas pris ensemble ou au cours d'activités diverses (travaux manuels, jardinage...), là, chacun inter-agit avec l'autre. Ce n'est pas un simple divertissement, c'est une rencontre que l'on reproduit et qui est basée sur un projet. Et pourquoi ne pas envisager une co-location dans une maison devenue trop grande pour bénéficier d'une présence rassurante d'un jeune qui peut ainsi se loger à moindre coût ?

Avec ce projet d'une «maison des seniors» envisagé par la Mairie, ceux qui auraient aimé se tourner vers une maison intergénérationnelle voient leur rêve s'envoler.

(*) Voir l'enquête réalisée par le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées) en 2014 à la demande de Jérôme Guedj pour déterminer les causes de la dépendance et pour la prévenir.

(*) Voir le livre de Jérôme Guedj sur le sujet : «Plaidoyer pour les vieux».

Mais où est passée la boîte aux lettres ?

Connaissez vous le carrefour de la Huchette ? Il s'agit du petit carrefour où aboutissent cinq voies : le boulevard St Vincent, récemment rénové, la rue du Gord, le boulevard des Lavandières, la route de Chauffour et la route de

Vaucelas, elle aussi tellement agréable depuis qu'elle possède piste cyclable et voie piétonne. Ce carrefour est flanqué de jolies maisons en meulière mais il possède (pardon, il possédait) un trésor aussi discret que lui-même mais combien utile : une boîte aux lettres. Une lectrice octogénaire nous écrit ceci :

«J'habite à 300 m de ce carrefour et il m'arrive de faire ma promenade à pied (pas d'autre moyen de transport) pour y porter mon courrier. Or, un jour, ô stupeur, plus rien ! Oui, je sais, la boîte la plus proche est celle de la poste, mais c'est ce supplément de trajet qui fait la différence pour les personnes à mobilité réduite. Oui je sais, cette boîte ne doit pas regorger de courrier, malgré la proximité des routes de Vaucelas et de Chauffour. Oui je sais la rentabilité étant ce qu'elle est... Mais je sais également qu'elle était utile à tous ceux, habitant dans le secteur et qui se déplacent avec difficulté ou à ceux qui évitent, allant à la poste, un stationnement difficile».

E.E.S. se rendant à La Poste pour comprendre, s'est entendu dire « Nous ne savons pas, faites le 3631 ». L'octogénaire qui souhaitait aller au bout de sa démarche compose ce 3631 et a dû répéter trois fois son nom, la ville en question, la problématique etc... pour au final s'entendre dire que sous 48h une réponse serait donnée.

Mais que se passe-t-il donc ? Récemment le même phénomène s'est produit rue Claude Debussy. Tout se fait-il sans concertation maintenant ?

Au moment où nous écrivons, la réponse vient de nous parvenir, le 3631 informe la Strépiniaicoise (environ 10 jours après) que la boîte aux lettres qui est proche du magasin Carrefour, n'a jamais été retirée... Avouez que cette réponse est effarante, confondre le carrefour de la Huchette à Etréchy avec le magasin Carrefour d'Etampes ...

Suivez la totalité de cet article sur notre site, et débattre sur le sujet : <https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>



Balade gourmande :

Tout en respectant la distanciation sociale...

Le 26 juillet 2020, un rendez-vous a été donné à 8h15 au centre commercial du Roussay pour une balade gourmande. Après un petit déjeuner, le départ fut donné à 8h45 mené par des adeptes de la marche nordique. Cette année plusieurs groupes (pour des raisons de vigilance et de bon sens) ont pris le chemin. A 10h, le premier groupe a fait la pause casse-croûte et goûté nos produits locaux.

S'en suivait le reste des marcheurs que nous avons géré sans souci, compte-tenu de l'espace extraordinaire que nous offre les zones encore libres d'Etréchy. A cette pause, des contes furent récités par un membre de l'association «A l'encre de nos plumes». Puis, reprise de la balade vers Chauffour où des rafraîchissements les attendaient. L'arrivée était programmée à 12h30 au calvaire de la Croix Boissée où les membres de « Etréchy Ensemble et Solidaires » accueillis par l'association «La Confrérie St Vincent» ont fait déguster bon nombre de produits locaux ou achetés en circuits courts à nos commerçants

strépiniaicois. Au total, plus de 60 personnes ont apprécié cette balade qui sera reconduite l'année prochaine, tout en espérant voir d'autres associations se joindre à nous et faire grandir cet événement, à une période de l'année peu animée dans notre ville.

Au niveau de la Commune : Après avoir passé 1h30 de faux suspens, le public venu assister au Conseil municipal, a pu constater que Monsieur le Maire n'aura finalement pas tenu sa première promesse de campagne, à savoir : travailler avec l'opposition. D. Echaroux promettait

une opposition constructive mais n'a pris aucun risque en ne se présentant à aucun conseil d'administration de notre Commune, car il connaît trop bien les rouages du système. F. Mezaguer s'est présentée à presque toutes les commissions. La majorité a une nouvelle fois muselé son opposition, excluant F. Mezaguer avec nos deux autres élus d'E.E.S.

Chers lecteurs, vous comprenez par ce simple exemple pourquoi les oppositions sont toujours dans la critique. Une fois de plus, les oppositions n'auront pas voix au chapitre. Nous en déduisons que les 22 % des Strépiniaçois ayant voté E.E.S. ne seront pas représentés par notre liste pour les commissions suivantes : impôts directs, maison de retraite, établissements Koenigswarter et Thuyas, Comité national d'action sociale (CNAS), collège du Roussay, et Comité de jumelage. Nous nous inclinons une nouvelle fois. Cependant, nous avons des regrets pour ceux qui croyaient qu'après les élections nous aurions pu travailler tous ensemble et ils sont eux, certainement supérieurs à ces 22% qui attendaient beaucoup d'un travail collectif du Conseil Municipal.

Chers lecteurs, nous vous invitons à assister aux séances du Conseil Municipal pour vous faire votre propre avis. Ne soyez plus surpris de voir des projets sortir du chapeau, n'oubliez pas que c'est un droit de poser des questions. Vos demandes devront parvenir par écrit cinq jours avant le conseil et c'est un devoir du Maire, de lire la question et surtout d'y répondre. Soyons actifs sur ce sujet.



Au niveau de la Communauté de Communes: Aux élections municipales, taux d'abstention record, image de la défiance envers le vote et les élus, même locaux. A qui imputer la faute ? Les citoyens sont restés chez eux. Ont-ils eu tort ? Ils ne seront pas encouragés à aller voter si les vieilles pratiques continuent. Exemple : L'équipe dirigeante de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) a été installée (plus qu'élue) le 8 juillet 2020 lors du premier Conseil communautaire de ce mandat. Dans quelles conditions ?

Retour sur cette soirée ... Les élus communautaires se sont prononcés lors de 12 scrutins **sans débat**, sans même une réunion préliminaire pour commencer à réfléchir ensemble à l'avenir de la Communauté, ou, au minimum, pour faire connaissance. Quel nombre de Vice-présidents ? Qui ? Pourquoi ? Quel périmètre de compétence(s) ? **Rien dans l'ordre du jour, rien dans le dossier de travail des élus communautaires.** Ce n'est que pendant la séance que nous avons appris que ces chers élus seraient au nombre de 11. Même en séance, la lecture des compétences était soigneusement négligée. **Bilan : 11 fois le même scénario, 11 fois un seul candidat (au dernier poste de vice-présidence, notre élue a tenté de se présenter et n'a obtenu que 2 voix sur 45).** Comme le pratiquent certaines grandes collectivités, ce Conseil a eu l'allure d'une chambre d'enregistrement : les postes de direction de la CCEJR avaient déjà été répartis en catimini avec un parfum de clanisme ou d'entre-soi bien compris et... bien éloigné de la transparence et du débat public. Alors qu'une diversification de ses ressources devient vitale pour notre Communauté de Communes, il était essentiel d'entamer réflexions et débats avant la répartition des portefeuilles pour donner un cap : faut-il envisager de «mobiliser des recettes fiscales supplémentaires» (comme cela est joliment dit) ou d'accepter, sans chipoter, plus de bases logistiques, ou encore, de se dissoudre dans une Communauté mieux lotie ? Pour ce début de mandat, c'est une occasion manquée pour souder les élus communautaires, pour envisager notre avenir. Nos nouveaux Conseillers vont-ils accepter longtemps cet entre-soi pantouflard qui peut désespérer et éloigner le citoyen des urnes ?

A propos des élections :

Dimanche 28 juin dernier, vous avez été appelés à voter pour deux instances :

- La Commune d'Etréchy pour former un conseil municipal de 29 membres,
- la **Communauté de Communes** Entre Juine et Renarde (CCEJR) pour former un conseil communautaire de 45 membres dont 9 pour la Commune d'Etréchy. Chacune des Communes étant représentées au prorata du nombre d'habitants. A l'issue de ces élections, selon un mode de calcul digne d'un énarque, voici ce qu'il en a résulté :
 - pour Etréchy, la liste majoritaire a obtenu 21 sièges soit : EMV 4 sièges, EES 3 sièges et EBM 1 siège,
 - pour la CCEJR, la liste majoritaire a obtenu 7 sièges répartis ainsi : EMV : 1 siège et EES : 1 siège.

Selon le principe de l'Intercommunalité, beaucoup de compétences ont été transférées, c'est le cas notamment de la voirie, du traitement des ordures ménagères, du développement économique, le maintien à domicile, la culture (partiellement), le domaine enfance, petite enfance et jeunesse et l'aménagement du territoire.

La Commune continue de fonctionner autour d'un Conseil municipal et de commissions qui l'accompagnent.

Pour cette nouvelle mandature, 9 **commissions** ont été constituées. «EtréchyEnsemble et Solidaires» a choisi de participer à ces commissions pour avoir accès aux informations communiquées lors de ces réunions. La vie locale s'articule autour de conseils qu'ils soient municipaux ou communautaires; à chaque fois, des **délibérations** composent l'ordre du jour.

Petit lexique :

Délibération :

Point de l'ordre du jour d'un conseil qui nécessite une action de vote du conseil ou une discussion. Le terme de délibération désigne une action, celle de délibérer donc de discuter, mais aussi un acte, c'est-à-dire l'aboutissement juridique de la discussion. C'est le deuxième sens qui est retenu ici. Les délibérations du Conseil municipal sont de véritables décisions qui font l'objet d'un affichage public, elles font foi et sont susceptibles d'un recours devant le juge administratif.

Commission :

Elle a un rôle consultatif et n'émet qu'un simple avis sur les différents projets de délibération relevant de sa compétence. Elle peut formuler des propositions mais ne dispose d'aucun pouvoir propre.

Communauté de Communes :

(Début de l'article L 5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

La Communauté de Communes est un Etablissement public de coopération intercommunal (Epci) regroupant plusieurs Communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des Communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Organisé par l'association

Etréchy

ensemble et solidaires

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

8h à 18h

6ème Edition
Thème "Les Abeilles"Stade d'Auvers
St Georges

Brocante Vide Jardin

3€ le mètre linéaire pour les particuliers

Jeux pour enfants

Plantes, fleurs, légumes, graines, outils, mobilier,
déco, livres,

au 06.22.41.49.92

Dépôt Vente

déposez vos articles les 25 et 26 septembre
de 17h30 à 19h au Stade d'Auvers et nous nous
chargerons de les vendre

au 06.18.26.48.60

Buvette et Restauration sur place



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SEPTEMBRE

18-20 septembre

Journées du patrimoine

19 septembre 15h

Exposition visite découverte des
salons de L'hôtel-de-ville à
Etampes

20 septembre

Exposition concert baroque à
l'église Saint-pierre à Lardy

20 septembre

Visite commentée du parc
Boussard à Lardy

27 septembre

Bric à brac autour du jardin à
Auvers st Georges

27 septembre

Rando solidaire à Auvers St
Georges

30 septembre - 4 octobre

Le festival au sud du nord se
déroulera à Cerny - salle
Delaporte.Dimanche 27 septembre 2020 aura
lieu notre 6ème édition du bric-à-
brac jardin en fête.Thème de cette année «**Les
Abeilles**». Au programme de cette
journée :

- **la traditionnelle brocante du jardin** : des professionnels sélectionnés par nos soins vous proposeront des produits bio et locaux. Des particuliers sont aussi attendus, il reste des places,
- **le dépôt vente** : notre association vous demandera 2€ par liste de 10 articles et 10% du montant des articles vendus,

- **les animations** : Jeux pour enfants, n'hésitez pas à apporter leur vélo pour tenter le parcours des clochettes, des ateliers de lecture d'histoires pour petits et grands. Dans un espace dédié à la détente, nos musiciens vous bercent autour d'un atelier de sieste musicale. Peut être vous endormirez-vous ! On parie ? Un espace de restauration proposera également des produits bio et locaux. Venez nombreux partager avec nous ce beau moment de convivialité et n'hésitez pas à venir avec vos enfants et leur vélo. Entrée Libre, Protégez-vous et protégez les autres, port du masque obligatoire.

Vous appréciez notre journal, vous pouvez contribuer à nos actions, nos réflexions en adhérant à :
Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

Date : ____/____/____

☐
☐

Adhésion membre de l'association (20€)

Soutien à l'association de €

